



LE CYCLE DE L'ADIEU

CHAPITRE XII

**A PROPOS D'UN DOUBLE *FAUX EXIL*
DES JUIFS D'ALGERIE IMPUTABLE A LA FRANCE,
SELON LES ECRITS DE NOTRE ACCUSATEUR**

PREMIERE PARTIE

Dans la rédaction des chapitres X et XI du *Cycle de l'Adieu*, j'ai proposé quelques réflexions approfondies sur l'origine lointaine et officiellement méconnue de l'agression arabo-islamiste fondamentaliste actuelle.

Aggression mise en œuvre contre l'Occident.

Aggression dont l'ampleur sanguinaire que nous subissons parfois, doit sa réalité historique au gaullisme « *cinquante-huitard* ».

Permettez-mois de rappeler une définition que je me permets de qualifier de « *pragmatique* » sinon de « *tactique* » de l'Occident.

L'Occident est défini par l'ensemble des nations ou plutôt des *structures géopolitiques* à l'intérieur desquelles les chrétiens peuvent vivre en toute liberté et sécurité.

Liberté de pratiquer leur culte, dans le respect bipolaire suivant :

- d'une part, un respect convaincu, *sagement exprimé*, de leurs propres convictions spirituelles,
- d'autre part, un respect convaincu et simultané de la laïcité universelle.

Laïcité universelle qui permet de vivre leurs cultes à ceux qui manifestent publiquement des convictions religieuses chrétiennes ou des convictions religieuses différentes du christianisme, bien évidemment.

Les convictions religieuses, sans exception, ne doivent pas oublier dans cette perspective, la nécessité absolue de se conformer à un « *a priori* fondamental ». Celui-ci est défini par la laïcité, qui rejette les notions de tabou et de soumission. *Cette laïcité voulue et votée par la majorité populaire, définit les conditions nécessaires et suffisantes à la pratique d'un culte, dans une société qui se prétend démocratique.*

Une société, insistons encore, qui exige que l'expression publique de ce culte s'exerce dans le respect des lois votées par les représentants élus du peuple souverain.

Conditions qui, seules, permettent d'envisager une convivialité religieuse génératrice de liberté et de joie de vivre.

Permettez-moi de revenir à ma volonté de combattre une thèse : celle d'un concitoyen, intellectuel connu, de confession juive, originaire d'Algérie, qui soutient que la France, par son *invasion de la régence turque d'Alger en 1830*, porte la responsabilité *de l'exil* qui fut imposé aux juifs d'Algérie en 1962. Cet historien semble vouloir exprimer que si la France a pris pied sur la terre de la Régence Turque d'Alger en 1830, c'était dans un but majeur : celui de provoquer une expulsion des juifs de ce territoire. Contrevérité évidente, si l'on veut bien ne pas oublier l'identité réelle de la conjuration judéo-capitaliste internationale, d'origine algérienne, qui fut à l'origine du débarquement français à Sidi-Ferruch ainsi que de la bataille de Staoueli, préalable à la prise d'Alger.

Je ne renonce pas, néanmoins, à dédier les quatre chapitres qui vont suivre, à cet historien... imprudent.
Quatre chapitres qui vont évoquer :

« *un double exil vécu par les juifs d'Algérie qui serait imputable à la France* ».

Précisons :

double exil qui *serait* une conséquence, d'après notre accusateur obsessionnel :

- d'une part de l'abrogation du décret Crémieux par le gouvernement du maréchal Pétain le 7 octobre 1940 ;
- d'autre part, de la « *non-abrogation de cette abrogation* » dès le mois de décembre 1942, par le général Giraud. Dans les jours qui ont suivi l'opération Torch du 8 novembre 1942.

« De quel droit t'autorises-tu à livrer un éclairage personnel sur les problèmes et drames qu'ont vécus parfois, elles-aussi, les collectivités françaises d'Algérie, de confession juive ? »

J'ai du affronter cette interrogation à maintes reprises.

Interrogation formulée très souvent sur un mode agressif injustifié.

Je réponds chaque fois, sans me départir de ma sérénité :

« du droit ou plutôt du besoin d'exprimer une vérité qu'il faut étayer, si nécessaire, par une confirmation de chaque instant ».

Voici cette vérité :

les combattants de l'Algérie française, dont je m'enorgueillis d'avoir fait partie pendant 8 ans, n'ont jamais été inspirés par « le » ou « un » racisme.

Dans mes différents ouvrages d'une part, dans mes études publiées sur internet depuis des années d'autre part, je ne me souviens pas de m'être singularisé par un quelconque ostracisme religieux ou ethnique.

En revanche, il est difficile de ne pas faire un constat inverse : des ostracismes religieux, violents, souvent sanguinaires, se sont exprimés en Algérie dans le camp de ceux qui parvinrent à mettre en route, à *partir de là-bas*, un bouleversement de l'identité de la France. Un bouleversement de la sérénité de la France, de l'Europe et de l'Afrique..... finalement, la sérénité et l'identité même de l'Occident.

Une précision doit être cependant relevée :

il est nécessaire de ne pas oublier que pendant le déroulement du conflit algérien de 1954 à 1962, *les motivations religieuses de nos ennemis furent particulièrement discrètes dans leur expression publique. Bien que réelles dans le déterminisme de ce conflit ».*

Elles ont été couvertes par un black-out opportuniste.

Black-out qui permit à l'appareil décisionnaire de la révolution algérienne, de faire donner son exécuteur historique majeur : De Gaulle.

Celui-ci fut néanmoins engagé *dans une guerre de libération.*

Certes.

Mais libération de quoi ?

La libération de l'argent ou plutôt du capital.

Une libération de moyens financiers dans le but exclusif de permettre à ces derniers d'accéder à une valeur ajoutée augmentée.

Cette mission fut accomplie par l'intermédiaire d'exécutants connus, bien que subalternes, des financiers néo-vénitiens modernes : Joxe, Tricot, de Broglie, Buron et d'autres encore.

Leur tâche historique fut d'officialiser par un traité la défaite qui fut consentie le 19 mars 1962. Date de la dite Paix d'Evian dont il faut souligner qu'elle constitue *historiquement le point de départ de la révolution jihadique, déclenchée à l'échelon universel depuis lors.*

Ceux qui ont célébré officiellement en 2016 l'anniversaire de la défaite gaulliste du 19 mars 1962, ont oublié de souligner que cette date définit fondamentalement, le point de départ de l'actuelle révolution mondiale arabo-islamiste déclenchée pour *la domination finale du monde.*

L'identité économique, c'est-à-dire l'identité capitaliste majeure de la défaite d'Algérie, a fini cependant par être revendiquée sans pudeur aujourd'hui. Ce fut une motivation dissimulée dans un premier temps. Puis exprimée sans fard en 2016. Plus encore exprimée avec hargne et dédain de nos jours.

Car ce qu'il était nécessaire d'obtenir, d'après les décideurs de l'abandon, c'était de se débarrasser au plus vite d'un peuple.

De la charge financière d'un peuple.

Plus concrètement, de se libérer du devoir d'assumer la couverture sociale et sanitaire de ce même peuple.

Tel était le projet tactique immédiat de puissants intérêts financiers qui ont mis en œuvre, pour l'accomplissement de cette tâche, la Vème République française, dirigée par De Gaulle.

Pour parvenir à cet accomplissement, on a contribué à élaborer une désaffection du peuple d'Algérie, de confession musulmane, à l'égard de la France.

A partir de 1925, année de la naissance des *Cénacles d'Etude* créés par Omar Smail *cheik*.

Omar Smaïl, arrière petit-fils de l'émir Ab el Kader, sut mettre en action, au sens opérationnel de ce terme, l'arme tactique majeure de la guerre d'Algérie dès 1925 : l'arme religieuse.

Il avait exprimé l'urgence de forger cette arme, au lendemain de la loi du 4 février 1919.

Nous reviendrons sur le rôle joué fondamentalement par cette loi de Georges Clémenceau, dans le déclenchement de la guerre d'Algérie.

Rappelons cependant que ce fut une loi ou plutôt un processus légal et administratif permettant à *un national français de confession musulmane*, d'accéder à *la citoyenneté française*.

Accéder donc aux droits et devoirs véhiculés par la citoyenneté française, au Sud comme au Nord de la Méditerranée.

Ce fut une loi qui bénéficia *officiellement* d'une extrême commodité de promulgation.

Son observance ne posait *théoriquement* aucun problème administratif ou pratique. Dans la mesure où les hommes d'Etat Français de 1919 ne répugnassent pas à faire de l'indigène algérien, un citoyen français.

Nous reverrons l'usage réel qui fut fait de cette autorisation d'accéder au rang de citoyen français avec une exceptionnelle simplicité.

En 1957, en pleine guerre d'Algérie, le *fondement conquérant* qui animait les déclencheurs de la guerre d'Algérie, fut révélé par Ben M'Hidi. Celui-ci, avant de mourir, avait déclaré :

« vous voulez la France de Dunkerque à Tamanrasset,
je vous prédis moi, que vous aurez l'Algérie
de Tamanrasset à Dunkerque ».

La mort n'a pas permis à ce chef FLN de constater à quel point sa prévision connaît aujourd'hui sinon un début du moins une amorce de réalisation.

Cet accomplissement vécu à travers l'abandon de l'Algérie française, le 19 mars 1962, phase majeure du processus dit « *de décolonisation* », poursuivait un but qu'il nous faut rappeler sans cesse : l'assassinat de la France sud-méditerranéenne.

La finalité occultée, complémentaire et exclusive de cet assassinat, était en réalité de libérer le capital financier de la charge sociale et sanitaire du peuple algérien. D'un peuple dont le destin, d'après De Gaulle tel qu'il l'exprima dans son pauvre discours du 16 septembre 1959 était « *d'être miséreux* ».

Rappelons encore et encore la phrase limpide de l'historien Jacques Marseille :

« *tout semble s'être passé comme si le capital financier avait dû attendre la décolonisation pour effectuer sa percée* ».

Il s'agit d'une phrase courtoise et polie émanant de toute évidence d'un doctorant qui redoutait peut-être de se faire rappeler à l'ordre par son jury de thèse. Un jury qui représentait sans aucun doute la quintessence intellectuelle de la pensée officielle et moderne qu'il ne fallait pas encore dévoiler dans sa réalité fondamentale au grand public.

On a décolonisé.

On a perdu l'Algérie par le moyen d'une défaite officielle célébrée avec un exhibitionnisme masochiste en 2016 !

On a favorisé quelques massacres civils français d'Algérie et déclenché un génocide de dizaines de milliers de Harkis.

Quelle importance !

Ce qu'il fallait, c'était libérer *l'argent* de charges *humaines* jugées trop coûteuses. Oui, trop onéreuses et surtout inutiles, prétendaient les planificateurs financiers du délestage économique du débouché algérien.

Ont-ils effectivement dégagé une valeur ajoutée ? Dans l'affirmative, qu'en ont-ils fait de cette valeur ajoutée ?

Ou plutôt, dans quel domaine est éventuellement investie cette valeur ajoutée ?

Ou plus simplement : qui en tire réellement profit ?

Pauvres complices gaullistes !

Ils ont applaudi au « grand renouvellement » annoncé par l'homme de Colombey !

Il n'en reste pas moins que leur évidente incompetence, dans la construction des avènements glorieux qu'ils ont prétendu générer, illustre leur véritable identité.

Celle de *décideurs dangereux*.

L'avenir qu'ils ont ouvert ne cesse de s'illustrer par des drames. Des drames qui confirment leur identité exclusive d'authentiques criminels contre l'humanité. Soulignons-le une fois de plus.

Les peuples africains, médio-orientaux et d'autres encore connaissent des épisodes de tueries collectives répétées. En attendant que des drames identiques se banalisent en terres européennes et américaines.

Il n'est pas inutile de rappeler l'avertissement du 11 septembre 2001 aux Etats-Unis, ainsi que celui du 13 novembre 2015 à Paris et Saint Denis. Et beaucoup d'autres.

Les gaullistes étaient, en apparence, obsédés par une seule perspective : mettre en œuvre une décolonisation dont ils claironnaient qu'elle allait générer des bénéfices. Des bénéfices menteurs si on contente de les apprécier en fonction de la qualité de *vie pathologique actuelle* qu'ils ont générée à l'échelon d'une fraction élargie de la planète.

L'état de l'Afrique subsaharienne et d'une partie explorable du Maghreb, illustrent la réalité quotidienne des malheurs qu'a engendrés cette recherche obsessionnelle d'une plus forte valeur ajoutée telle que la conduisaient les *potentats néo-vénitiens de la finance internationale*, que nous avons déjà évoqués.

Des malheurs, à travers des drames dignes de contes fantastiques du moyen-âge, riches de leur cortège inéluctable de massacres de populations, de viols massifs de jeunes femmes, tout particulièrement lorsqu'elles sont chrétiennes.

Viols collectifs de collégiennes africaines chrétiennes, captives, exhibées encore récemment comme des trophées militaires par ceux qui se donnent pour tâche de conquérir le monde occidental.

Cette volonté de nier un arrière-fond religieux à la guerre d'Algérie, un arrière-fond d'importance tactique majeure, est responsable *d'oublis* de la part des historiens, parfois « thésés », qui évoquent avec talent le conflit que nous avons vécu !

Un de ces oublis, nous l'avons souligné dès l'introduction de ce travail, est illustré par l'impasse que font les historiens modernes sur la déclaration fondamentale du cheik des ouléma, El Bachir el Ibrahim.

Déclaration qui fut communiquée au monde entier, le 1^{er} novembre 1954, à partir du Caire et qui a constitué la matière de *la Thèse introductive* de ce *Cycle de l'Adieu*, dont ce travail constitue le XII^{ème} chapitre.

El Bachir précisa le jour de la Toussaint Rouge 1954, permettez-moi de le rappeler, que le combat était engagé :

« pour le triomphe de l'arabisme et de l'islam ».

C'était une formulation exprimant avec une clarté limpide, *la tactique* fondamentale qui allait définir la guerre d'Algérie.

Tactique dont il est facile aujourd'hui, d'évaluer à quel degré de mise en application opérationnelle elle est parvenue.

Rappelons qu'Ibrahim Bachir, qui fut aussi enseignant, au Proche Orient, de littérature arabe classique, était né en Kabylie à Tocqueville, Ras el Oued aujourd'hui, entre Bougie, ma ville natale, et Sétif. Il fut chargé d'installer avec son président, Ben Badis en 1931, l'Association des ouléma, créée par Omar Smaïl *cheikh*, en vertu des possibilités offertes par la loi française de 1901. L'acte de foi de cette association s'exprima à travers un *dogme*, de grande portée révolutionnaire.

Un dogme qui anima constamment ceux qui firent la guerre contre la France pendant 8 ans.

Dogme longtemps couvert par un silence *tactique*, nous le soulignons avec vigueur :

ma religion c'est l'islam, ma langue c'est l'arabe, ma patrie, c'est l'Algérie.

Dans cette profession de foi, tout est annoncé.

En premier lieu, la foi dans le message du Prophète de la Mecque et de Médine.

En deuxième lieu, l'importance universelle mais surtout l'importance opérationnelle majeure de la langue arabe dont l'usage est revendiqué par l'élite intellectuelle du peuple berbère d'Algérie. La langue arabe, « *la substance phonique de l'islam* » ou encore, « *l'outil conceptuel du combat pour l'islamisation universelle* ».

Enfin, en troisième lieu, l'identification d'une patrie : l'Algérie.

L'Algérie est désignée par cet ouléma, comme la patrie de ceux qui ont décidé de prendre part, en termes révolutionnaires, à *l'expansion ou plutôt à l'implantation universelle de leur culte*.

L'Algérie devient ainsi un territoire, *une position militaire majeure selon Ibrahim Bachir*, dans la mise en train de la révolution arabo-islamiste fondamentaliste et universelle.

Dans cette affirmation, El Bachir ne faisait que manifester sa conformité opérationnelle avec les influences levantines.

La Révolution arabo-islamiste fondamentaliste déclenchée dans sa phase moderne *et toujours actuelle*, le 1^{er} novembre 1954, dans les Aurès, au Sud-Est de l'Algérie, s'est actualisée avec une violence inouïe en novembre 2015 à Paris et Saint-Denis. Puis à Bruxelles en mars 2016.

C'est la même guerre qui se poursuit actuellement à travers ces drames récents. Drames actuels qui définissent le temps post-algérien de la lutte engagée par le fondamentalisme islamiste universelle pour la domination finale du monde, n'hésitons pas à le rappeler.

Ces éléments de réflexion qui me viennent à l'esprit à chaque instant et que j'exprime d'une manière apparemment désordonnée, me font comprendre en réalité à quel point je supporte mal ceux qui m'ont interpellé et qui m'interpellent encore en me disant :

« Mais de quoi te mêles-tu ? Qui t'autorise à évoquer l'avenir religieux de ce territoire très important du globe terrestre que constituait l'Algérie française et que constitue aujourd'hui l'Algérie ? »

Je réponds ceci :

« l'Algérie c'est un immense pays, au nord de l'Afrique. Au sud de la Méditerranée. Un pays qui côtoie des zones où projette de prendre racine une mouvance arabo-islamiste fondamentaliste à déterminisme invasif universel.

Ou plutôt à finalité conquérante ».

Tout cela illustre une vérité que, comme d'autres, je constate à chaque heure.

L'Algérie, oui l'immense Algérie, pourrait tenir éventuellement un rôle majeur dans le devenir de l'islamisme envahisseur, qui ambitionne de soumettre l'Occident total, de Los Angeles à Vladivostock, d'ouest en est.

Tout cela, c'est donc mon affaire ! La mienne et celle des autres !

De ceux qui aspirent à la paix du monde !

C'est l'affaire de ceux qui refusent d'être soumis.

Cette immensité de l'Algérie, au nord de l'Afrique et au sud de la Méditerranée occidentale, à 800 km de Marseille seulement, permet de faire toucher du doigt l'aveuglement géopolitique criminel de ceux qui ont organisé la séparation de ce pays de la nation française d'abord, et de l'Europe ensuite. Qui n'ont pas prévu les conséquences inéluctables de cette séparation sur la santé de la France et de l'Europe. De l'Occident.

Dans l'intimité de mes convictions de défenseur de l'Algérie française, dès le déclenchement de la guerre d'Algérie, celle-ci représentait un territoire de rencontre majeure entre un Occident balbutiant qui s'efforçait de naître et l'Afrique....

L'Afrique, riche avant tout de ses divisions, annonciatrices de malheurs, à l'échelon universel, si la France et l'Europe l'abandonnaient. Ou plutôt, la désertaient !

Malheurs illustrés aujourd'hui par les convois de migrants qui viennent chercher la vie au nord de la Méditerranée.

Pour le moment, des réfugiés.... demain.... des envahisseurs ?

Cette constatation, que nous impose de faire la réalité quotidienne, devrait m'inciter à ne rien répondre à ceux qui me reprochent de vouloir prendre le contrepied de cet historien qui évoque les « *exils imposés par la France à la collectivité française d'Algérie de confession juive* ».

Je réponds ceci :

je n'oublie pas que comme ma vie scolaire, professionnelle et sportive, mon combat pour l'Algérie française fut étroitement lié à la collectivité française de confession juive d'Algérie.

Cette collectivité fut très majoritairement solidaire de la France en Algérie, pendant la guerre de 8 ans qu'un pouvoir pervers, soumis aux exigences comptables du capitalisme financier, a voulu conclure par une défaite dont les conséquences s'expriment parfois.... avec une cruauté spectaculaire.

Jean-Claude PEREZ

Nice,

Le 10 mai 2016

N'hésitez pas à consulter le site du Cercle Algérieniste de Nice et des Alpes Maritimes et tout particulièrement, la classification et études de Raphaël PASTOR et Hervé CUESTA.

BIBLIOGRAPHIE

L'assassinat de l'Algérie française, terreau de la conquête islamiste actuelle. 2012

Un des livres du cinquantenaire, à lire et à faire lire.

Vérités tentaculaires sur l'OAS et la guerre d'Algérie

Stratégies et tactiques, 2006 ; 2^e Edition

Cet ouvrage a été d'un grand recours dans la rédaction de cette étude

L'islamisme dans la guerre d'Algérie

Logique de la Nouvelle Révolution Mondiale, 2004

Le sang d'Algérie

Histoire d'une trahison permanente, 2006 ; 2^e édition

Debout dans ma mémoire

Tourments et tribulations d'un réprouvé de l'Algérie française, 2006 ; 2^e édition

Attaques et Contre-attaques

Vérités tentaculaires sur l'OAS et la guerre d'Algérie II, 2008

Editions Dualpha

Boite 37

16 bis rue d'Odessa

75014 PARIS

Tel. : 09 52 95 13 34 - Fax : 09 57 95 13 34

Mail : infos@dualpha.com

Site internet : www.dualpha.com

Vous pouvez prendre connaissance des deux interview accordées par Jean-Claude PEREZ :

- la première à Monsieur Olivier CAZEAUX : sur Internet tapez « OAS, le docteur PEREZ parle » ;

- la seconde, à Monsieur BESSOU dans le cadre de la préparation d'un film. Monsieur BESSOU a livré à Jean-Claude PEREZ tout le matériel de son exposé visible sur le site www.jean-claude-argenti-sauvain.com.